

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LECHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^o NIVERLET, libraires ; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévisé, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
6 heures 14 minut. soir,	Omnibus.	1 heure 59 minut. soir,	Express.
4 — 11 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
4 — 11 — —	matin, Express-Poste.	6 — 6 — —	soir, Omnibus.
9 — 48 — —	Omnibus.	9 — 11 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 22 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. » Six mois, — 10 » — 13 » Trois mois, — 5 25 — 7 50 L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Par décret impérial en date du 27 avril, la session du Corps-Législatif, qui devait être terminée le 1^{er} mai, ne sera close que le 8 mai au soir. (Moniteur.)

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* : Dimanche 25 avril, l'Empereur a reçu la commission d'enquête sur l'exploitation des chemins de fer, qui a été présentée à Sa Majesté par S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

On se rappelle qu'après les accidents qui avaient signalé la fin de l'année 1853, S. Exc., M. Magne, avait confié à une commission le soin d'examiner dans tous ses détails l'exploitation des chemins de fer, d'étudier les règlements adoptés et de rechercher les modifications, les additions dont cette enquête ferait connaître la nécessité. Les compagnies devaient être appelées dans son sein et invitées à répondre à une série de questions embrassant tout l'ensemble de leur exploitation technique; la commission devait ensuite résumer tous les renseignements sortis de cette enquête, et soumettre au ministre le résultat de ses travaux.

Ce programme a été fidèlement rempli. La commission, après avoir consacré plus de cinquante séances à l'audition des compagnies, à la discussion des propositions à soumettre au ministre et à la visite des principales gares de Paris, a résumé l'ensemble de son enquête dans un rapport dont la rédaction a été confiée à son secrétaire, M. Prosper Tourneux, chef de la division de l'exploitation des chemins de fer. Tous ces documents ont été réunis dans un volume qui a été remis à l'Empereur dans l'audience qu'il a daigné accorder à la commission.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 27 avril. — Le ministre des finances a présenté hier, au congrès, un projet de loi rendant au clergé séculier ses biens non vendus. Dans le sénat, la discussion du projet de loi rela-

tif aux honneurs publics s'est terminée en faveur du gouvernement.

L'état du brigadier Verdugo s'était aggravé.

Londres, 27 avril. — Lord John Russell doit présenter vendredi prochain un amendement aux résolutions de M. Disraëli, tendant à ce que le conseil des Indes soit composé de onze membres nommés par la Reine et pouvant être destitués par Sa Majesté.

Lord John Russell propose également de discuter mardi l'affaire du *Cagliari*.

Londres, 28 avril. — La *Gazette* publie les nouveaux règlements relatifs aux passeports. Le prix du passeport sera de 6 shillings. Les personnes naturalisées ne recevront de passeports qu'à Londres et non dans les bureaux établis dans les ports. Les autres conditions sont conformes aux déclarations connues de lord Malmesbury à ce sujet.

Londres, 28 avril. — Dans la séance de la chambre des communes, la motion de M. Lockekings, ayant pour objet d'étendre le droit de suffrage, est combattue d'abord par M. Disraëli, qui finit cependant par renoncer à son opposition, dans la prévision de la majorité que pourront obtenir les libéraux sur cette motion.

La chambre des lords a rejeté, à la majorité de 119 voix contre 80, la clause du bill du serment, favorable aux Israélites.

Marseille, 28 avril. — Les nouvelles de Constantinople du 21 disent que Fuad-Pacha partira, le 23, avec le secrétaire de la commission de la navigation du Danube.

Des divers membres de la commission européenne, le commissaire anglais était le seul qui fût resté à Bucharest. Il était tombé beaucoup de neige, et des tempêtes avaient causé des sinistres dans la mer Noire. Le vapeur du *Lloyd-de-Ferdinando* s'était échoué à Varna. La *Presse d'Orient* espère que les droits de la Porte, relativement à Périn, seront soutenus dans la conférence. En Grèce, les journaux répondent à la note de la Turquie, menaçant rupture commerciale pour Argyro-Castrites, que la Grèce est prête à accepter même une rupture poli-

tique, et qu'en relevant le gant elle se souviendra de 1821.

En Perse, suivant une feuille de Constantinople, M. Pichon travaille à arranger le différend anglo-persan. — Havas.

Marseille, 28 avril. — Le paquebot a apporté des nouvelles de Constantinople du 21 avril. La Russie a décidé l'établissement de trois lignes ferrées entre la mer Caspienne et la mer Noire, toutes trois partant de Tiflis. Le *Journal de Constantinople* dit que cette création serait la ruine du transit turc, car elle forme une étape menaçante vers Araxe et les Indes. La Porte a concédé trois lignes de chemins de fer en Asie, au propriétaire du *Journal de Constantinople*.

Le colonel Méhémet-Bey est arrivé à Constantinople avec 60 chefs circassiens qui abandonnent Sefer-Pacha et se prononcent pour Naïb. Méhémet-Bey sollicite sa mise en jugement. Naïb est rentré en Circassie, où il rallie la population. — Havas.

EXTERIEUR.

CHINE. — Voici en quels termes est conçu l'édit impérial rendu à Pékin pour le remplacement du gouverneur Yeh :

« Le gouvernement général de Canton et de Kwangs devra être transféré aux mains de Kwang-Tsunghan, qui devra se rendre sur le champ à sa destination, pour entrer dans l'exercice de ses fonctions. Il recevra aussi et tiendra les sceaux de commissaire impérial, de manière à pouvoir traiter avec les Barbares. Jusqu'à son arrivée et son entrée en fonctions, toutes les attributions de commissaire impérial et de gouverneur général de Canton et Kwangs seront dévolues à Peh-Kwei, et les fonctions de gouverneur de Canton seront remplies temporairement par Kiang et Kwoblin. — Ceci émane de l'Empereur, en date de la 12^e lune, 14^e jour (22 janvier 1858.) »

Kwang-Tsunghan est natif de la province de Fukkien. En 1851, il était juge provincial ou commissaire de justice dans la province de Cheh-Kiung, et, en 1853, commissaire des finances dans la pro-

FEUILLETON

UNE HAINE A BORD.

DEUXIÈME PARTIE.

SOEUR AGLAË.

(Suite.)

Jules Renaud portait le hausse-col, signe distinctif de l'officier de service; ses devoirs l'obligeaient à rompre une conversation pleine d'attraits, car, pendant un mois passé à Brest dans l'intimité de la famille de la Rizière, il avait eu le temps d'apprécier les qualités charmantes d'Antonine, jeune personne d'environ dix-huit ans, dont l'éducation récemment terminée, avait été la cause principale du voyage en France de ses parents.

M. de la Rizière était attaché en sa qualité de sous-commissaire au service administratif de l'île Bourbon, où il s'était marié; sa femme avait voulu qu'Antonine fût élevée à Paris. — Maintenant la fin des études de la jeune fille venait de fournir l'occasion de visiter la France et sa capitale à M^o de la Rizière, beauté déchuë, mais non sans prétentions, qui ne pouvait oublier les succès qu'elle avait obtenus à Saint-Denis pendant l'occupation anglaise.

Quoique le petit sous-commissaire eût sa bonne part de ridicules et qu'il cumulât l'esprit étroit d'un bureaucrate avec les préjugés d'un colon, c'était, au demeurant, le meilleur homme du monde : sa femme le menait depuis vingt ans, et depuis vingt ans il se laissait mener avec une résignation angélique. Il jouissait d'une excellente réputation dans son corps, où il poussait l'exactitude jusqu'à la minutie : les créoles l'estimaient beaucoup, nonobstant la coquetterie de sa moitié, car il enchérissait sur eux en négrophobie, tout en traitant ses esclaves avec une bonté proverbiale. Quant au nom qu'il portait, chacun savait que ce n'était pas le sien. Il s'était primitivement appelé Martin, Dubois ou Legris, ce dont on se souciait fort peu dans la colonie et qu'on pouvait d'ailleurs vérifier aisément, l'annuaire de la marine à la main. Comme tant d'autres, l'honnête administrateur, en passant sous les fouches candines du mariage, avait pris le nom d'une héritière et d'une plantation auxquelles il s'était complètement assimilé; c'est un usage trop répandu entre les tropiques pour motiver la moindre digression.

Jules Renaud savait tout cela, mais que lui importait? Antonine était la plus gracieuse jeune fille qu'on pût voir; la traversée, préparée par la première connaissance à terre, s'annonçait sous les plus heureux auspices; il se promettait d'abord d'être le cavalier-servant de ces dames, et plus tard, durant la station à Saint-Denis de Bourbon, d'aller les voir toutes les fois que le service le

lui permettrait : — c'était un horizon de bonheur pour trois ans au moins. Et puis, tous les beaux sentiments n'empêchent pas d'entendre ce qui se dit : il n'ignorait point que la fortune de M. de la Rizière était parfaitement solide et non moins ronde. Cette dernière considération contrebalançait bien les caprices fantasques de Madame, ses phrases prétentieuses et jusqu'à la couche de vermillon carminé dont elle se placardait les joues dès l'aurore aux doigts de rose. Monsieur était compté pour zéro dans les calculs de l'enseigne, restait, tout compensé, une jeune créole, jolie, aimable, spirituelle, très-bien élevée, ce qui ne gêne rien aux rêveries amoureuses.

Ces réflexions, rehaussées peut-être par la perspective d'une belle habitation, d'une foule d'allées de palmiers, de champs de cannes, et d'arbres à épices, mais présentées sans doute sous une forme moins prosaïque, agitaient précisément Jules Renaud, quand après avoir salué M^o de la Rizière et rencontré, par un heureux hasard, les beaux yeux noirs d'Antonine, il dirigea les siens sur l'embarcation sortie du port.

La chaloupe se trouva bientôt à mi-distance de la Sèvre, on put y remarquer un officier enveloppé dans un manteau ciré, et accoudé sur un tas de malles, de ballots et de paquets, comme un homme qui embarque. Jules descendit du banc de quart et revint auprès des dames passagères :

vince de Kansah; il est actuellement gouverneur général à Szechten. On le croit opposé au parti libéral qui a pour chefs Kiyong et Moh-Changah. Mushki-Senar est un Mandchou, ainsi que Chwangling. Peh-Kwei est un Mangolien, ainsi que Chwangki; Hangki appartient à la maison impériale.

— L'*Overland-Register*, du 15 mars, publie une proclamation par laquelle Peh-Kwei, le gouverneur provisoire établi à Canton par les généraux européens, annonce qu'il est maintenu dans ses fonctions par l'Empereur, en attendant l'arrivée du nouveau commissaire impérial Kwang-Tsunghan. Il ajoute que Chinois et étrangers ne feront maintenant qu'une nation, et qu'il faut attendre en bonne intelligence les ordres souverains de l'Empereur. — Havas.

DEUX-SICILES. — Le *Journal des Deux Siciles* du 17 avril annonce que pendant la matinée du 11 courant, on a ressenti à Reggio trois secousses de tremblement de terre, sans aucun accident. A Palmi, commune de la même province, le 8 de ce mois vers 11 heures 3/4 du soir, on a ressenti deux secousses qui, bien que de courte durée, ont été assez fortes, mais n'ont également causé aucun dommage. Une secousse légère et sans résultat fâcheux, s'est fait sentir le 31 mars à Rodi, province de la Capitanate, elle avait été précédée d'un bruit sourd et intense.

FAITS DIVERS.

Des expériences d'un nouvel appareil de sauvetage pour les cas de naufrages ont eu lieu dans le bassin du quai d'Orsay, en présence d'un nombre considérable de curieux.

Cet appareil, qui consiste en une ceinture d'un petit volume, et formée de coton ayant subi une préparation spéciale, a été revêtu d'abord par un individu qui s'est jeté à l'eau près du Pont-Royal et a pu arriver sans encombre, porté par le courant, jusqu'aux abords du pont de la Concorde. L'auteur de l'invention, muni de la ceinture de sauvetage, est alors entré dans le fleuve et en a descendu le cours, portant, suspendus à ses épaules, deux hommes dont les mouvements, pour se soutenir, étaient à peine sensibles. Toutes les mesures nécessaires en cas d'accident avaient été prises, du reste, par le service de la navigation.

Après ces deux expériences, qui ont complètement réussi, un dernier point restait à éclaircir: c'était de savoir si l'appareil, en présence d'avaries qui mettraient à nu les substances dont il est composé ne perdrait rien de ses propriétés insubmersibles. A cet effet, une ceinture, lacérée à coups de couteau en différents endroits, a été revêtue par un marinier qui est entré dans l'eau, et que l'on a vu flotter sans efforts, bien que le coton de l'appareil fût en contact direct avec l'eau. Sous ce rapport, le nouvel appareil paraît de beaucoup supérieur aux ceintures gonflées d'air, qu'elles sont exposées à perdre, et qui deviennent souvent un embarras plutôt qu'un moyen de sauvetage.

— Le yacht impérial *l'Aigle*, en construction à Cherbourg, aura les dimensions suivantes: longueur à la flottaison, 32 mètres; largeur au milieu; 10

mètres 50. Son tirant d'eau sera de 4 mètres 40. La hauteur des entreponts sera de 2 mètres 60 dans la partie arrière et de 2 mètres 15 dans la partie avant. Ce bâtiment, à l'exécution duquel on apporte les plus grands soins, dit le *Phare*, sera incontestablement, sous tous les rapports, un véritable type de construction navale. Au dire de tous les connaisseurs, la charpente de ce bâtiment ne laisse rien à désirer comme travail. Il est impossible de se faire une idée de la précision rigoureuse avec laquelle toutes les pièces ont été taillées. Cela fait le plus grand honneur au maître charpentier Boissel, ainsi qu'aux agents et ouvriers employés à ce bâtiment, qui tous rivalisent de zèle pour qu'il soit digne de l'Empereur, de la France et de notre port, auquel il conservera la place distinguée qu'il occupe comme port de constructions.

— Une réunion avait lieu mardi au ministère des affaires étrangères, dans le but d'examiner une proposition faite dans l'intérêt du docteur Morse, citoyen des Etats-Unis d'Amérique, à qui l'on doit le procédé de communication télégraphique qui a reçu son nom. La découverte des principes sur lesquels repose ce procédé n'appartient sans doute pas à M. Morse, mais il a le premier fait passer cette découverte du domaine spéculatif de la science dans celui de l'application matérielle.

C'est grâce à des travaux et à des études dont l'honneur lui revient incontestablement, que la communication électrique, qui n'était pour ainsi dire avant lui qu'une simple affirmation de la science, est devenue une réalité et une des plus utiles acquisitions de notre époque ait faites et qu'elle doit léguer à l'avenir. L'importance du service que M. Morse a rendu à tout le monde, gouvernements et particuliers, a été constatée par l'admiration universelle que l'application de son système a excitée, et par l'usage que l'on s'est empressé d'en faire sur l'un et l'autre continent. Dans presque tous les Etats où la télégraphie électrique est employée, c'est son appareil que l'on voit fonctionner.

M. Morse ne pouvant cependant obtenir en Europe, comme aux Etats-Unis, un brevet pour son invention, s'est trouvé par ce seul fait privé des bénéfices qu'il aurait dû retirer de son exploitation et qui l'eussent bien légitimement récompensé de ses travaux et de ses sacrifices pécuniaires. Il y aurait injustice, ce semble, à ce que tous les pays qui profitent aujourd'hui de l'application de son procédé ne tiennent pas dès lors compte de cette situation en accordant directement à M. Morse une rémunération collective; dans cette conviction, il s'est cru autorisé à faire appel à leur équité. Le gouvernement de l'Empereur, ayant pensé qu'une semblable demande avait droit à un accueil sympathique, n'a pas hésité à l'appuyer auprès des autres gouvernements qui, ainsi que lui, font usage du procédé Morse.

Cette démarche a été accueillie dans le même sentiment où elle avait été faite. En Autriche, en Belgique, dans les Pays-Bas, dans le Piémont, en Russie, dans les Etats du Saint-Siège, en Suède, en Toscane et en Turquie, cet appareil est employé comme France. Les gouvernements de ces différents pays ont donc adhéré à la proposition du gouvernement de l'Empereur d'examiner de quelle manière il y avait lieu de marquer leur gratitude à

l'égard de M. Morse, et c'est par suite de cette généreuse détermination que leurs représentants se trouvaient réunis au ministère des affaires étrangères. Leur première séance donne lieu de penser qu'on pourra s'entendre facilement sur une mesure de rémunération dont l'honneur sera partagé entre tous les gouvernements dans la générosité desquels M. Morse a placé sa confiance.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La société Philharmonique de Saumur a donné jeudi son quatrième et dernier concert. Cette soirée a été magnifique: salle comble, une foule de jeunes et gracieux visages, des toilettes ravissantes, voilà pour la décoration. Quant à l'exécution du programme, on peut dire qu'elle a été parfaite. Les ouvertures de la *Generevola* et des *Diamants de la Couronne*, le *chœur des Gondoliers de la Reine de Chypre*, et surtout celui de *Moïse* ont été exécutés, sous la direction de M. Brück, avec un ensemble et un entrain remarquables. Il est vraiment surprenant qu'après un si petit nombre de répétitions, irrégulièrement suivies, de simples amateurs soient parvenus à un résultat aussi satisfaisant.

Nous nous abstenons, par un sentiment de convenance que chacun appréciera, de nommer ici les personnes, amateurs par position et artistes par le talent, qui ont pris part à cette solennité musicale. Toutefois, elles comprendront qu'il nous est difficile de taire le plaisir qu'elles ont fait éprouver à leur nombreux auditoire et de ne pas citer parmi les morceaux qui ont été le plus justement applaudis le duo de *hautbois et piano*, et le *fragment de quintetto de Beethoven*, dans lesquels une habile pianiste s'est distinguée, comme toujours, par son jeu plein d'expression et de vigueur; la *Goëlette*, chant de mer, et le grand air de la *Favorite*, chantés par une voix de baryton, fraîche et sympathique.

Nous n'oublierons pas non plus l'aimable artiste qui, dans tous les concerts, faisant complète abnégation d'elle-même, a montré tant de talent, comme accompagnateur.

Après avoir témoigné aux amateurs de notre ville notre admiration et notre reconnaissance, nous devons un juste tribut d'éloges aux artistes qui ont si largement contribué à rendre cette soirée une des plus belles auxquelles nous ayons assisté à Saumur.

M^{lle} Roziès, que nous avions applaudie à l'un de nos précédents concerts, ne l'a pas été moins à celui-ci. Elle a parfaitement chanté l'air de *Robert-le-Diable: En vain j'espère!* et celui du *Proscrit* (Hernani), qui est un écueil pour la plupart des cantatrices. Le public se souvenant du plaisir que lui avait fait la chansonnette de *Don Galaor* l'a redemandée, et M^{lle} Roziès n'a pas eu à regretter d'avoir cédé aux instances de son auditoire, car après chaque couplet elle a été convertie d'applaudissements.

Enfin, nous terminerons ce compte-rendu par quelques mots sur M. Noirot, qui a été le roi de la fête. Il n'est pas donné à la province d'entendre souvent un talent aussi complet que le sien. Qualité de son, justesse irréprochable, énergie, sensibilité exquise, il réunit tous ces trésors de la mélodie. La ville d'Angers est bien heureuse de posséder un violoniste aussi remarquable, et il faut que M. Noirot joigne à toutes les qualités de grand artiste qui le distinguent, une modestie bien grande pour n'avoir

— C'est la chose du monde la plus simple que notre contre-temps, leur dit-il, c'est un nouveau compagnon de route qui nous arrive, un officier de marine envoyé probablement dans les mers de l'Inde, en complément d'état-major; nous ne tarderont pas à lever l'ancre.

— J'en accepte l'augure dit M. de la Rizière.

— Monsieur Renaud, ajouta Madame, on doit vous remercier; vous n'apportez jamais que de bonnes nouvelles.

Antonine se borna à sourire gracieusement en regardant l'enseigne, qu'un pilotin vint bientôt prévenir de l'acostage du canot le long du bord.

Les réglemens maritimes ordonnent à l'officier de garde d'aller recevoir à l'échelle du bâtiment tout officier qui monte à bord. Deux mousses, le chapeau à la main, tendent des cordes ganiées de drap au nouvel arrivant, la sentinelle lui présente les armes, et le contre-maître de service fait retentir le navire d'un coup de sifflet en son honneur.

Jules donna l'ordre nécessaire pour que chacun se conformât à ce cérémonial et arriva lui-même devant la portière au moment où l'officier de la chaloupe entrain.

Jusqu'à-là, rien de plus insouciant que sa démarche, que son attitude, que ses gestes, la douce voix d'Antonine résonnait encore à son oreille, il avait conservé le sourire sur les lèvres. Tout-à-coup une étrange révolution s'opéra en lui, il pâlit, sembla pétrifié et fut obligé

de faire un effort violent pour rendre militairement un salut glacial à Emile Fargeolles, son collègue. Celui-ci passa froidement sans lui adresser un seul mot; mais ses lèvres minces se contractèrent et ses yeux petits et vitreux pétillèrent pendant une seconde.

Fargeolles, arrivé la veille de Paris, venait, en effet, occuper la place vacante. Il se dirigea vers le commandant.

M. de Kergal avait connu et estimé le père de Fargeolles, M. Kergal avait eu à se louer du zèle de ce dernier. — Le lieutenant de la *Sévère* était le capitaine Labranche. — On doit attribuer aux efforts combinés des deux chefs de ce navire l'ordre fatal qui remit encore Jules Renaud en contact avec le meurtrier de Pierremont.

La *Sévère* déploya ses voiles.

Sœur Aglaé était passagère à bord.

II. — LES DEUX ENSEIGNES.

Au moment où aborda Emile Fargeolles, sœur Aglaé se trouvait sur le pont; elle le reconnut, son cœur se serra. Elle remarqua le mouvement convulsif de Jules Renaud et frémit, en adressant au ciel une invocation pieuse en faveur de l'ami de Charles.

Le gabier Gausard lâcha un énergique juron qui partait du fond du cœur, tant il est vrai que les extrêmes se touchent.

— Mauvaise fichue rencontre! Chance du diable! Chien de sort!... dit-il.

— Qu'avez-vous donc, père Gausard? demanda Papillon, le mousse de Jules Renaud.

— J'ai, çàman d'enfer!... j'ai que nous courons tous un vilain bord, et ton brave maître particulièrement....

Le développement de ce thème, avec récit à l'appui, fut réservé pour un moment plus favorable, car Gausard reçut l'ordre d'aller sur le mât de beaupré.

Sœur Aglaé n'avait pas encore adressé la parole à Jules Renaud depuis qu'elle était à bord avec plusieurs autres sœurs hospitalières destinées aux hôpitaux de l'île Bourbon. — Mais elle osa, cette fois, s'avancer vers le jeune enseigne et d'une voix tremblante:

— Monsieur Renaud, dit-elle, paix, patience et pardon!... Au nom de votre promesse, au nom du Dieu de miséricorde!...

Après ce peu de mots, elle baissa le front et suivit la supérieure de sa communauté dans le petit couvent en toiles à voiles affecté aux religieuses passagères.

— Eglé!... Eglé de Pierremont!... la fiancée de Charles!... murmura Jules qui la reconnut tout-à-coup. Elle à bord!... Paix!... patience!... pardon!... Dieu fasse que ce soit possible!... Eh bien!... oui, je feindrai d'avoir oublié notre dernière querelle de Rio, notre duel manqué d'il y a deux bientôt deux ans... Oui,

pas gardé sa place à Paris, à côté des *Sivori*, des *Allart*, des *Vieuxtemps*, dont il est l'émule incontesté. — Est-il possible d'exprimer mieux la tristesse et la rêverie qu'il ne le fait dans cette fantaisie intitulée : *la Mélancholie*? Et ne sent-on pas son âme se dégager des liens qui l'attachent à la terre, quand on l'entend réciter la *Prière à Marie*. Non, ce n'est pas le violon qui résonne, ce n'est pas une voix qui chante, c'est quelque chose de céleste qui nous transporte à la source même où les anges vont puiser leurs inspirations pour bénir et louer Dieu. Pendant toute la durée de ce chant gracieux, accompagné délicieusement par l'orgue expressif, sous les doigts habiles de M. B.-Nelly, on retenait son souffle. Le morceau était fini qu'on écoutait encore. L'émotion avait gagné la salle tout entière. Heureux l'artiste qui fait éprouver de telles sensations!

On lit dans l'*Union bretonne* :

Le service d'été sur le chemin de fer de Nantes à Paris, et de Nantes à Saint-Nazaire, commencera le 24 mai prochain.

Nous croyons savoir que l'express du matin sera rétabli sur la ligne de Paris.

A l'époque du 24 mai, les express n'entreront pas dans la gare de Tours. Un raccourcement a été fait sur la voie, afin d'éviter aux trains de vitesse les embarras et les retards d'une gare fermée.

Pour chronique locale et faits divers : P. M.-E. GODET.

TAXE DU PAIN du 1^{er} Mai.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 15 c. » m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 12 c. 50 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 10 c. » m.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 30 avril. — La Chambre des députés a voté, à la majorité de 100 voix contre 42, la loi Deforesta. Les amendements proposés par la gauche ont été rejetés. L'article 5, avec modification, consacrant l'admission du jury, a été adopté. — Havas.

VARIÉTÉS.

Vers l'année 1836, un ouvrier, né dans le département de la Mayenne, Alexandre Cornevin, se trouvait à Paris exerçant avec autant de goût que d'intelligence, l'état qu'on lui avait donné et appris; c'était la marqueterie. Que de meubles charmants, de coffrets élégants et coquets sont sortis de ses mains pour faire la réputation de ces patrons adroits dont le seul mérite est de savoir exploiter le talent de l'ouvrier obscur et sans fortune.

Quatre ou cinq ans après, Cornevin était devenu tellement habile, qu'on le jugea digne de professer ce qu'il pratiquait d'une manière si remarquable. Longtemps il fut le maître écouté avec reconnaissance de ses compagnons d'atelier, des ouvriers que le gouvernement employait à décorer des paquebots, des vaisseaux, dont l'ornementation intérieure, aujourd'hui, ne laisse rien à désirer.

Ce fut au milieu de ces occupations dans lesquelles il déployait autant de goût que de savoir, que l'idée lui vint d'élever son métier à la hauteur d'un

art. Il avait deviné, pressenti la possibilité de la mosaïque en bois.

Je m'explique en employant cette expression qui me semble la seule acceptable. La marqueterie ne s'occupe guère que des ornements affectant la forme rectiligne. Sans négliger les courbes, elle les emploie moins fréquemment; et en cherchant à reproduire des sujets, pris dans les différents règnes de la nature, elle tient plus à les indiquer par un peu près qu'à leur donner une exacte ressemblance.

Le mosaïste, avant de commencer ses travaux, est obligé de composer une gamme de tons, comme le musicien de connaître celle des notes qui lui sont indispensables pour composer ses chants. Cornevin le comprit et, avec une énergie, une patience, une persévérance qu'on ne saurait trop admirer, il se mit à rechercher, à étudier les racines des végétaux dont il pensait pouvoir faire usage. On cite un de ses premiers essais, un bouton de rose (aujourd'hui dans la possession d'un collectionneur de bon goût), qui lui fit concevoir les plus grandes espérances. Ce bouton de rose, composé de portioncules de racines de toutes sortes, était d'une telle fraîcheur de tons, d'une telle vivacité de couleurs, qu'on aurait pu le croire exécuté par le pinceau le plus délicat et le plus habile. Alexandre Cornevin s'était retiré dans le département de la Sarthe. Il se mit à parcourir les campagnes, les landes qui l'entouraient, explorant de préférence les végétaux les plus communs et les plus sauvages; le houx, le buis, la vigne, la bruyère, etc., etc. Ses travaux, ses essais incessamment répétés, le préoccupèrent tellement qu'il en tomba malade. On prétend aussitôt qu'il était devenu fou et on le fit entrer dans une maison de santé. En pouvait-il être autrement aux yeux de beaucoup de gens? Qu'était-ce qu'un homme qui passait ses journées à fureter, à gratter la terre, à chercher partout des racines d'arbustes; ses nuits, à les dépouiller, à les découper en parcelles, à les ranger, à les étiqueter suivant leur couleur, à s'entourer de copeaux qui finissaient par former litière autour de lui? — On crut lui rendre encore un plus grand service: l'ignorance est si attentive et si bienveillante! Pendant qu'il était dans la maison de santé, on brûla ses papiers, ses dessins, ses notes, ses copeaux! c'était par pure charité. On voulait écarter de ses yeux la cause première de sa folie. Heureusement, Cornevin avait une tête très-saine, seulement elle était échauffée, fatiguée par le travail, une perpétuelle tension; plus heureusement encore, il avait une femme bonne et intelligente. Quand il eut échappé aux médecins, qui croyaient avoir à guérir un maniaque ou un insensé; quand il fut rentré dans son logis bien propre, débarrassé avec la plus minutieuse attention des résidus de racines qu'il y avait amoncelées, sa femme lui laissa reprendre sa scie et ses travaux. Il avait eu le temps de méditer, dans le silence et dans la retraite; il se sentait sûr de lui. Il composa alors une foule de mosaïques charmantes, qui ne tarderont pas à être curieusement recherchées. Il en parut aux différentes expositions du département de la Sarthe. Elles deviennent les lots de prédilection dans ces loteries, si fréquentes en province, que l'on organise dans des intentions charitables. Et, ce qu'il y a de bizarre, c'est que Cornevin ne sait pas, n'a jamais appris à dessiner; il compose ses

A bord de la *Sévère*, Fargeolles était tout autrement accueilli, comme on le voit, qu'à bord de la *Victorieuse*, commandée par le comte de Bellegrave.

Il reçut, enfin, quelques instructions relatives au service et se rendit à son poste de manœuvre.

Une demi-heure après, la corvette était sous voiles.

A bord se trouvaient donc Jules Renaud, dont toutes les espérances de bonheur étaient détruites par le seul fait de la présence de Fargeolles, et Fargeolles, à qui son ancienneté dans le grade d'enseigne donnait le pas sur Jules. Si l'appareillage immédiat de la *Sévère* eût laissé à celui-ci le temps d'opter entre la campagne et un ordre de débarquement, il est douteux que son amour pour Antonine l'eût emporté sur sa vieille antipathie contre Fargeolles. Mais c'en était fait, l'on était hors du goulet, déjà le bâtiment commençait à tanguer sur la grosse houle du large.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 29 AVRIL.

5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 69 60.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 95 25.

BOURSE DU 30 AVRIL.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 69 45.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 95 00.

sujets, réduit ses modèles aux proportions les plus exactes, par une sorte de sentiment instinctif qui lui est naturel. J'ai vu de lui des sujets de toutes sortes, dans lesquels sont groupés des animaux, des fleurs, des fruits, des oiseaux morts ou vivants. Ils sont si parfaitement, si finement rendus, que je les ai cru d'abord peints par un miniaturiste. Eh bien non! tout cela est en bois, en petits morceaux de racines découpés, rapportés, réunis avec la plus merveilleuse adresse, la plus complète solidité.

La mosaïque en bois était donc créée. Elle est d'un aspect plus agréable que celle en pierre; rien ne laisse, en effet, soupçonner le travail patient de l'artiste. Plusieurs des ouvrages de Cornevin ont été apportés à Paris, montrés dans les salons. M. de Lezay-Marnesia en a placé plusieurs sous les yeux de l'Impératrice des Français, et, il y a quelques jours, Sa Majesté faisait adresser à leur auteur l'invitation — qu'il regarde comme la plus précieuse récompense de ses travaux et de sa persévérance — de lui décorer un délicieux petit meuble.

Toute liberté est accordée au mosaïste; aussi se propose-t-il de donner carrière à son imagination. Il a déjà arrêté, dans sa pensée, les projets des groupes les plus variés et les plus délicats.

Plus sage que beaucoup d'autres, et n'oubliant pas les mauvais jours qu'on lui a fait passer, Cornevin ne s'est pas laissé éblouir par ses succès. Il est demeuré simple et modeste. Il a fait mieux encore; jaloux de perpétuer son art, il ne refuse à personne ses conseils et ses leçons, et père d'un fils intelligent; il a fait de cet enfant son aide de tous les instants. Patiemment, avec l'expérience si précieuse de chaque jour, il l'initie à tous les secrets de l'art dont il est l'inventeur. Art bien certainement destiné à prendre une place importante dans l'industrie de luxe, qui est une source perpétuelle de richesses pour notre pays. — Havas.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 22 au 29 avril.

Les choses ont bien changé depuis huit jours sur notre marche. Au cours de 68 80, les capitalistes ont recherché la rente et l'ont ramené facilement à 69 fr. Les achats, menés à petit bruit d'abord, se sont accrus, par suite de cette confiance qui se répand de proche en proche, lorsque l'initiative triomphe des indécisions et des timidités. Enfin, le mouvement s'est dessiné sérieusement à partir de la Bourse de vendredi, et les vendeurs, voyant l'inutilité de leurs efforts pour conjurer la hausse, ont pris le parti de se racheter.

La liquidation est tellement rapprochée, qu'elle ne laisse pas à la spéculation le loisir de prolonger la lutte; il est nécessaire que les vendeurs se décident au plus vite, et, comme ils se trouvent en présence de l'argent qui a le sentiment de sa force, il est difficile qu'ils songent à autre chose qu'à atténuer et à diminuer les dangers de leurs positions.

On doit reporter en partie l'honneur du mouvement ascensionnel aux actions du Crédit mobilier, qui ont retrouvé, pour leur part, une électricité extraordinaire. Quelque habitude que l'on soit aux surprises et aux violents écarts de cette valeur, ce n'est pas sans étonnement qu'on la voit tout-à-coup s'élever, d'un seul bond, d'une centaine de francs. Un pareil élan ne se produit pas sur une valeur isolée, sans que le marché n'en soit ébranlé comme par une secousse électrique.

Mais la rente a laissé le Crédit mobilier en chemin. Une réaction violente s'est faite sur cette valeur, qui, de 780, est retombée à 720.

Les chemins ont suivi la rente et le Crédit mobilier dans leur essor. Les capitaux attentifs, qui guettaient l'amélioration du trafic des chemins de fer, croient d'ailleurs voir arriver le moment où nous cesserons d'avoir à constater chaque semaine une triste infériorité comparative à l'exercice précédent.

L'attention du marché se porte en ce moment sur l'Orléans et le Lyon. Le premier de ces chemins s'est relevé jusqu'à 1282 50 et reste à 1277 50. Le Lyon a remonté à 825, et se tient maintenant à 820.

Le Nord est resté plus calme, ainsi que l'Est; ces chemins avaient moins souffert de la réaction. Ils n'ont pas cessé d'ailleurs d'avoir une grande fermeté. L'Ouest est faible à 617 50.

Le Midi s'est relevé de 310 à 325; le Dauphiné se tient très-ferme de 320 à 315. Les chemins Autrichiens sont tenus à 705 fr.

Peu d'affaires industrielles ont en ce moment le privilège d'attirer les transactions. Le comptoir Bonnard résiste à la spéculation à la baisse qui n'a pu faire tomber ses titres au-dessous de 80 francs. Il est recherché à 82 50.

Les Voitures, Omnibus de Londres, Gaz parisien, donnent lieu à des ventes continuelles. Les autres valeurs ne se cotent qu'à des cours nominaux.

La souscription aux obligations hypothécaires du chemin de fer de Galveston doit se clore prochainement. Le succès obtenu par cette Compagnie, au milieu du calme et de la lenteur des affaires, atteste que les capitaux ont apprécié tous les avantages de ses titres, garantis par hypothèques, portant intérêt à 8 0/0, et jouissant d'une prime de remboursement à 10 0/0.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

P. GODET, propriétaire-gerant.

A VENDRE

A BON COMPTE

UNE PETITE AMÉRICAINE.

S'adresser à M. BARRABANT, fabricant de billards, grande rue Saint-Nicolas, à Saumur. (233)

UNE MAISON

Située à Saumur,

Formant l'encoignure de la rue Cendrière et de la rue Bizard.

S'adresser à M. GRANDMAISON, propriétaire à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire audit Saumur. (234)

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE MAISON.

Située à Saumur, rue du Temple,

Dépendant de la succession de M^{me} veuve Lehoux.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (235)

A VENDRE

1^o Une pièce de terre et pré, appelée la Gagnerie, située dans la prairie des Asnières, commune d'Allonnes, contenant 6 hectares 98 ares, entourée de haies et fossés, et d'une quantité considérable de jeunes arbres.

2^o Un pré, de la contenance de 124 ares 60 centiares, situé dans la prairie des Prés-Dougis, commune d'Allonnes-Russé.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur, et à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (224)

A VENDRE**OU A LOUER****UNE MAISON,**Située à Saumur, rue des Payens, n^o 11,

Dépendant de la succession de M^{me} veuve Allain-Targé.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (214)

A VENDRE

UNE

PETITE PROPRIÉTÉ,

Située à Saint-Martin-de-la-Place, canton des Pâturés,

Composée de maison de fermier et dépendances, chambre de réserve pour le propriétaire, cour, jardin et ouche y appartenant, contenant 44 ares; plus 1 hectare 20 ares de terre, au Champ-Trumeau, et 50 ares de pré, dans la prairie de Mion.

S'adresser à M^{me} veuve GROLEAU, sur les Ponts, ou à M. LEFFET-GROLEAU, son gendre. (215)

A VENDRE

Au pair,

SIX ACTIONSde l'ex-société Préau, Vrignault et C^o.

Avec faculté d'accepter les statuts de la société qui l'a remplacée et, par suite, les dividendes que cette société pourra donner au mois de mai prochain.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE**OU A LOUER**

Présentement,

Une GRANDE MAISON, propre au commerce, au milieu de la rue Saint-Jean.

S'adresser à M. Abel MARQUIS, ou à M. PINET, rue du Temple. (228)

A VENDRE**OU A LOUER****DEUX MAISONS,**

Situées : l'une rue Beaurepaire, et l'autre rue des Potiers, en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A LOUER

Pour la St-Jean 1858,

UNE PORTION DE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, 9,

Occupée par M. Alzon, maréchal.

S'adresser à M^{me} CAMAIN, rue Cendrière, 3. (109)

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

Un MAGASIN de ROUENNERIE (détail), bien achalandé, situé à Saumur, dans un quartier très-commerçant.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Avec cour, écurie et jardin,

Sise rue de l'Île-Neuve.

S'adresser à M. GRANRY, rue Royale.

A VENDRE1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

MAISON**A LOUER DE SUITE,**

Située, rue du Petit-Maure, entrée par les Bains de M. Rivaud, anciennement occupée par M. Bodin-Legendre, architecte.

S'adresser chez M. BODIN, rue St-Nicolas. (201)

A VENDRE**UNE MAISON**

Avec vaste jardin, écurie, remise, et toutes servitudes, rue Courcouronne n^o 8.

A LOUER

Une petite MAISON, sise à côté, n^o 6.

S'adresser à M. Tailbouis qui l'habite. (231)

PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

On fera tous les changements désirables.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

Changement de domicile.

L'étude de M^e BEAUREPAIRE, successeur de M. Jahan est transférée rue Cendrière, n^o 8. (226)

M. CARETTE,**CHIRURGIEN-DENTISTE**

DE PARIS,

Professeur de prothèse dentaire, auteur de plusieurs ouvrages sur l'art du dentiste, notamment de celui intitulé le Dentiste de la Maison, approuvé par l'École de médecine,

A Saumur, rue Haute-St-Pierre, n^o 15.

M. BEAUREPAIRE, avoué, demande un CLERC ayant déjà quelques notions de procédure. (213)

NOUVEAU BANDAGE A RÉGULATEUR

pour la guérison radicale des hernies et descentes, ne se trouve que chez l'inventeur H. BIONDETTI DE THOMIS, rue Vivienne, 48, à Paris, seule maison de ce nom qui ait obtenu des médailles pour la supériorité de ses produits. Ceintures abdominales et hipogastriques, bas pour varices légers et sans gêne. (Pour toute demande, écrire franco). (236)

OUVERTURE

DU

PACAGE AU VERT

DANS

LA PRAIRIE PONNEAU,

Le dimanche 2 mai 1858.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie, dont l'herbe est reconnue de qualité supérieure, peuvent toujours s'adresser à M. GRELLET, rue de la Gare.

Prix : 25 francs, et 60 centimes pour le garde, pour 35 jours. (220)

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION,

14, rue Saint-Benoît, à Paris.

A TOUS LES NOUVEAUX ABONNÉS D'UN AN

PARIS

10 fr. par an.

A partir du 1^{er} Octobre

AU

PROVINCE

12 fr. par an.

COURRIER DE LA MODE

Journal des Dames et des Demoiselles

PRIME EXTRAORDINAIRE

(Les publications littéraires et musicales dont il nous sera envoyé deux exemplaires seront annoncées.)

ALBUM

DE LA

(Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.)

GRANDE CHARTREUSE

Recueil de DOUZE VUES dessinées d'après nature et lithographiées à deux teintes, sur beau et riche papier jésus in-quarto.

PAR M. SIMÉON FORT, Chevalier de la Légion d'honneur.

L'Album est précédé d'une Notice historique très-explicative sur le Monastère de la Grande Chartreuse, par M. J. BERTAL.

Le COURRIER DE LA MODE donne dans le courant de l'année DOUZE GRAVURES DE MODES COLORIÉES et gravées sur acier pour Costumes de Ville, Toilettes de Soirées, de Mariées et de Première Communion; — de nombreux patrons pour robes, mantelets, — des dessins de broderies (12 planches par an), — des tapisseries coloriées, — des aquarelles, — des sépias, — de nombreux travaux de dames pour étrennes, fêtes et cadeaux, — des planches de lingerie, enfin

30 MORCEAUX DE MUSIQUE INÉDITS

qui peuvent former à la fin de l'année UN ALBUM SÉPARÉ.

Les Abonnements partent des 1^{er} Octobre, 1^{er} Janvier et 1^{er} Juin, et se font pour l'année entière.

Le COURRIER DE LA MODE paraît le 1^{er} de chaque mois par livraison de 32 pages imprimées à deux colonnes sur beau papier jésus in-folio, et forme à la fin de l'année un fort volume de 400 pages. — Chaque numéro contient : Deux Nouvelles, — Une Chronique Parisienne, — Une Chronique Musicale et une Revue des Théâtres, — des Poésies inédites, — Deux Morceaux de Musique inédits, — Une Biographie de Femme illustre, — Une Etude sur le Dessin par M. Thénot, — de nombreux Articles variés, — enfin une Causerie sur la mode, et l'explication des planches de broderie et de tapisserie.

Chaque année il est établi, en AVRIL et en AOUT, un Concours littéraire auquel tous les Abonnés peuvent prendre part.

UNE ÉTUDE HISTORIQUE ET UNE ÉTUDE DE STYLE ÉPISTOLAIRE

Forment le sujet du concours, et un prix est accordé à chacun des deux meilleurs travaux présentés à l'époque fixée.

MODE D'ABONNEMENT.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou un bon à vue sur Paris, à l'ordre de M. le Directeur de l'Administration, 14, rue Saint-Benoît.

(Les lettres non affranchies sont refusées.)

Les abonnés de la province devront ajouter 60 CENTIMES au montant de leur abonnement pour les frais de port de l'Album de la Grande Chartreuse.

Saumur, imprimerie de P. GODET.